



**PROCES - VERBAL SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 MAI 2022**

COMMUNE DE BIBLISHEIM

Sous la présidence de Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Maire

Membres présents : Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Mme SCHELLENBERGER Michèle, M. LAPP Alain, M. AMRHEIN Christophe, Mme BARTHEL-HAGER Marina, Mme BUFF Christiane, M. DEUTSCH Laurent, M. SCHEUER Marc, Mme TRITSCHLER Patricia, M. WEBER Pierre,

Membres absents excusés: M. RITTER Fabrice,

Membres absents non excusés ---

Pouvoirs: M. RITTER à Mme SCHELLENBERGER,

Date de la convocation: 28 avril 2022

Avant de passer à l'ordre du jour:

➤ **DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Conseil Municipal désigne comme secrétaire de séance: Mme BUFF Christiane

➤ **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 31 MARS 2022**

Le procès-verbal de la réunion du 31 mars 2022 est approuvé à l'unanimité.

➤ **COMPETENCES EXERCEES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les décisions prises depuis la précédente réunion du Conseil Municipal, en application de la délibération du 20 mars 2020 (article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales)

COMPETENCE	DECISION	DATE
Préparation, passation, exécution et règlement des marchés (L.2122-22-4°)	NEANT	
Contrats d'assurance et indemnités de sinistres (L.2122-22-6°)	NEANT	
Délivrance et reprise des concessions au cimetière (L.2122-22-8°)	NEANT	
Droit de préemption urbain (L.2122-22 -15°)	Renonciation à la préemption de la parcelle 5, section 7, 1 Rue de l'Eglise	5 avril 2022
Droit de priorité (L.2122-22-22°)	NEANT	

REALISATION D'UN EMPRUNT

Madame la Maire rappelle au Conseil Municipal que le plan de financement des travaux de rénovation énergétique de l'école prévoyait un emprunt d'un montant de 80.000 €. Un premier versement de 50.000 € a été effectué en début d'année. Les travaux étant à présent en voie d'aboutissement, il convient de compléter l'emprunt prévu par le versement des 30.000 € restants.

Le Conseil Municipal décide la réalisation d'emprunt d'un montant de 30.000 € au taux fixe de 1,61 % sur 15 ans auprès du Crédit Agricole.

REALISATION D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Madame la Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux de rénovation énergétique de l'école sont en voie d'achèvement. Afin de payer les travaux dans l'attente du versement des subventions, il convient de réaliser une ligne de trésorerie d'un montant de 70.000 €.

Le Conseil Municipal décide la réalisation d'une ligne de trésorerie d'un montant de 70.000 € au taux variable indexé EURIBOR 3 mois avec une marge de 0,70 % auprès du Crédit Agricole.

MODIFICATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE D'UN AGENT COMMUNAL

Madame la Maire informe le Conseil Municipal qu' au vu des tâches confiées à Mme ZYTO, il convient d'ajuster sa durée hebdomadaire de service.

Le Conseil Municipal décide de fixer la durée hebdomadaire de service de Mme ZYTO à 33 heures à compter du 1^{er} juin 2022.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER : INFRASTRUCTURES DE TELECOMMUNICATION

Madame la Maire rappelle au Conseil Municipal qu'Orange verse tous les ans une redevance pour l'occupation du domaine public concernant le réseau aérien, le réseau sous-terrain et les emprises au sol. Il appartient au Conseil Municipal de fixer les taux de la redevance dans la limite des taux maximums fixés par arrêté ministériel.

Le Conseil Municipal fixe les taux de la redevance d'occupation du domaine public routier applicables aux infrastructures de télécommunication comme suit :

- artères aériennes: 56,85 € / km
- artères en sous-sol: 42,64 € / km
- emprise au sol: 28,42 € / m²

RAPPORT D'ACTIVITES 2021 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SAUER PEHELBRONN

La Communauté de Communes Sauer Pechelbronn présente tous les ans un rapport sur ses activités. Madame la Maire présente ce rapport et apporte des précisions.

Les conseillers en prennent acte

DIVERS

➤ **Point sur les travaux**

- **Rénovation énergétique de l'école**

Madame la Maire informe le Conseil Municipal que certaines entreprises n'ont pas respecté les délais ni les consignes fixés pour ces travaux, entraînant des retards pour les autres entreprises, des malfaçons et des travaux supplémentaires. Le personnel enseignant se plaint par ailleurs du bruit engendré par les travaux pendant les heures de cours, alors que les travaux bruyants devaient être réalisés à d'autres moments.

- **Réfection du logement au-dessus de la mairie**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la remise en peinture du logement a été réalisée. Les radiateurs devront encore être changés. Le logement devrait pouvoir être remis en location pour la rentrée.

➤ **Sondages géothermiques**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la société Arvernes, rebaptisée France Lithium, va installer une station de géothermie à HATTEN, qui sera associée à la recherche de lithium. Les recherches vont débiter sur le secteur HATTEN-RITTERSHOFFEN.

➤ **Entretien des fossés**

Madame la Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune a procédé au curage du fossé le long de la route militaire vers GUNSTETT. Ces travaux ont donné lieu à une discussion au niveau du SDEA sur la qualification de fossé à retenir. Les prescriptions diffèrent en effet selon cette classification.

➤ **Informations diverses**

⇒ *Galeries minières*

Une réflexion est en cours au niveau des services de l'Etat concernant les déchets contenus dans les anciennes galeries minières.

⇒ *Antenne-relais*

L'opérateur a pris contact avec un particulier dont la toiture de la construction serait susceptible d'accueillir une antenne-relais.

Fin de la réunion : 21H20

Le Maire

Mireille CABIROL de SAINT GEORGES